

DÉBUT DE MANDAT

« En matière éducative, la question n'est plus de savoir quoi faire, mais de décider », plaide l'Andev

Michèle Foin | A la Une Education et Vie scolaire | Actu expert Education et Vie scolaire | France | Publié le 08/04/2026

Au lendemain des municipales, l'Association nationale des directeurs et des cadres de l'éducation des villes et des collectivités territoriales (Andev) appelle les élus à transformer sans attendre leurs intentions éducatives en actions concrètes. Selon Gabriel Fraga, son vice-président, tout se joue dès le début du mandat pour structurer durablement les politiques éducatives.



[1]

Gabriel Fraga, directeur général adjoint de Juvisy-sur-Orge, vice-président de l'ANDEV.

Le lundi 22 mars, vous avez fait paraître un communiqué rappelant aux maires la nécessité d'agir dès maintenant pour l'éducation. Pourquoi ce rappel de votre plaidoyer, dès le lendemain des résultats des élections municipales ?

En matière éducative, les diagnostics sont connus, les inégalités sont identifiées et les leviers existent. Ce qui va maintenant faire la différence, c'est la prise de décision. L'ambition éducative, exprimée par beaucoup d'équipes politiques, doit se transformer en actes, et s'organiser. Faute de quoi, elle restera un simple discours. La volonté de l'Andev, au lendemain des municipales, c'est d'accompagner cette transformation. Car en la matière, on ne manque pas de solutions, mais d'une structuration dans la durée. Le sujet, aujourd'hui, n'est plus technique. Il est politique.

On sent une certaine impatience dans votre interpellation des élus...

À l'Andev, nous sommes avant tout des fonctionnaires au service des élus, pour les accompagner dans leurs décisions. Il ne s'agit pas de leur adresser un rappel à l'ordre. Notre communiqué prend plutôt acte d'une réalité : les besoins sont identifiés, les enjeux connus. La question n'est plus de savoir quoi faire, mais de décider.

Les débuts de mandat sont justement là pour traduire cet engagement, dans un contexte où les élus doivent arbitrer entre de nombreuses urgences. C'est maintenant que tout se joue pour relever les défis et les enjeux de la politique éducative, que cela concerne l'inclusion, la parole des enfants et des jeunes, la transition écologique, le numérique... tous les sujets qui concernent la réussite globale des enfants et des jeunes. Il reste peu de temps avant l'été pour donner les priorités politiques et faire le lien avec la direction de l'éducation. La réussite d'un mandat sur un territoire, c'est la rencontre des élus avec leur équipe de techniciens, c'est la pose d'un diagnostic rapide et partagé pour avoir une lecture commune et créer une culture de fonctionnement. Enfin, c'est sécuriser les fondamentaux : la qualification des acteurs, la stabilité des équipes périscolaire et petite enfance, l'accessibilité des dispositifs...

L'expérience nous fait dire qu'il faut organiser les choses tout de suite, et inscrire ces priorités dans le projet éducatif de territoire, dans une trajectoire pluriannuelle, en considérant l'éducation comme un investissement.

Est-ce que vous constatez généralement un décalage entre les discours éducatifs et les prises de décision des élus ?

Il n'est pas toujours facile pour les élus de passer du discours aux actes. Non par un manque de volonté, mais parce que les sujets éducatifs sont souvent pris dans des logiques d'arbitrage très fortes. Les intentions sont là mais quand il faut prioriser, financer, inscrire dans la durée, c'est forcément plus difficile. Les collectivités doivent en effet gérer de front des enjeux sociaux, sanitaires, budgétaires de plus en plus lourds. Mais si sécurité, santé, logements sont profondément liés, l'éducation, parce qu'elle agit sur un temps long, permet de prévenir un certain nombre de difficultés qu'on retrouve ensuite dans les autres politiques publiques.

La politique éducative n'est pas un sujet en plus. C'est elle qui va donner de la cohérence à toute l'action publique d'un territoire. L'idée n'est pas de faire primer l'éducation sur tous les autres sujets, mais de lui donner une place structurante dans le mandat en tant que levier de cohésion sociale.

Dans votre communiqué, vous rappelez l'importance des projets éducatifs de territoire (PEDT). Les communes s'en sont-elles suffisamment saisies ?

Le nombre de PEDT s'est beaucoup réduit comparé à la période où il était devenu « une obligation réglementaire ». Aujourd'hui, les collectivités s'en saisissent, mais avec des niveaux d'engagement très variés. Dans les territoires les plus engagés, les collectivités ont fait du PEDT un véritable outil de pilotage stratégique, une boussole, qui permet d'organiser les priorités et de structurer l'action dans la durée. C'est là que cela fonctionne le mieux. Le sujet aujourd'hui n'est pas d'avoir ou non un PEDT, mais de s'en servir réellement et collectivement pour créer une culture commune, singulière à chaque territoire.

Selon vous, l'éducation est-elle menacée par le contexte budgétaire ?

Il y a forcément une vigilance à avoir dans un pays qui cherche 40 milliards d'euros et qui en cherchera peut-être plus en fin d'année. Les politiques éducatives, notamment les moyens humains, peuvent être directement impactées par ce contexte budgétaire tendu. Nous sommes aujourd'hui dans un contexte particulier de baisse démographique, avec l'inquiétude qu'elle soit envisagée comme un simple levier comptable. Or le périscolaire est aujourd'hui dans l'œil du cyclone. Il est urgent d'y réfléchir, et de lui donner les moyens d'être un véritable temps éducatif à part entière, en complémentarité de l'école.

Chaque arbitrage révélera les priorités du mandat. Maintenir la qualité des équipes éducatives, la stabilité des accueils, former les équipes, garantir l'accès pour tous : c'est là que l'éducation prend tout son sens. Non comme une variable d'ajustement, mais comme un investissement qu'on décide de préserver.

REFERENCES

- Le communiqué de l'Andev

POUR ALLER PLUS LOIN

- Au congrès de l'Andev, le retour nécessaire du corps dans l'éducation
- « L'éducation doit rester une priorité des élus », plaide l'Andev à l'approche des élections municipales
- Baromètre de l'Andev : c'est quoi la vie dans une école primaire en 2025 ?